



Tous nos adhérents connaissent cette magnifique châsse qui ornait le retable de l'autel majeur de l'Abbaye de Grandmont. On ne présente plus cette pièce unique, symbole du respect, de la dévotion et de la ferveur envers le fondateur de l'Ordre.



Mais, ce que l'on a peut-être oublié, c'est cet épisode malheureux du vol de ce trésor...

Revenons "un peu en arrière", nous sommes à Ambazac, le 12 septembre 1907. Un vol a été commis!

La châsse de Saint Etienne a disparu... Un gendarme vient d'effectuer le constat. Certes, elle n'était pas très protégée, mais il s'agit d'un objet religieux précieux, témoin de l'histoire. On détermine très rapidement, qu'il s'agit sûrement d'un "exploit" d'une bande de pillards d'églises. D'autres forfaits similaires ont été commis dans d'autres paroisses du Limousin (Solignac, Laurière, Guéret,...), mais aussi en Auvergne (Clermont-Ferrand, ) ou à Gien et au Mont-Saint-Michel. Ces pillards originaires de Clermont-Ferrand vont recevoir l'appellation "le gang des Auvergnats".



Buste de Saint Baudime  
Eglise de Saint-Nectaire (Puy de Dôme)

L'enquête prend de l'ampleur, c'en est trop. Des surveillances sont établies. Jean Thomas, contacte un courtier en antiquités Gilbert Romeuf, relation de l'antiquaire Dufay, membre de la bande. Ce Gilbert Romeuf ne souhaite pas donner suite à l'offre de cette châsse. Apprenant le vol, il fait part à la police de ses soupçons. Une perquisition est effectuée au domicile des Thomas. La police se trouve face à un certain nombre d'objets volés, de photos et documents compromettants, mais les voleurs ne sont pas là.

Un inspecteur de la Sûreté se voit confier la mission

de surveiller les trains arrivant de Clermont-Ferrand ou partant vers Londres.

Mais n'ayant pas obtenu satisfaction auprès de leurs intermédiaires habituels, Jean Thomas et son acolyte Faure sont partis proposer la châsse à un antiquaire de Londres, Mr Herpin, afin de procéder à sa vente. L'inspecteur s'embarque alors pour Londres et épaulé par un inspecteur anglais parvient à localiser la malle contenant la châsse, chez Herpin. Le trésor est alors rapatrié en France. Jean Thomas et Antonin Faure sont interpellés dès leur retour à Clermont-Ferrand.

Les journaux s'en emparent. Le supplément illustré du dimanche du "Petit journal" en fait sa une, le 27 octobre 1907!

Le journal "L'illustration" publie, lui aussi, un reportage relatif à ce dernier vol.

Ce forfait sera le dernier de cette bande. Plusieurs cartes postales relatant ces "exploits" sont éditées avec célérité. Elles présentent les protagonistes et quelques éléments pillés. La carte postale ci-contre, envoyée de Limoges, est datée du 5 novembre 1907 (moins d'un mois après la constatation du vol)!



La bande devient célèbre, au centre de cette carte, le "Patron" Jean Thomas (dit Antony), à gauche, son frère François, à droite, son complice Antonin Faure.



Les frères Thomas sont tonneliers au 50 de la rue Saint Dominique à Clermont-Ferrand.



La séparation de l'Eglise et de l'Etat est récente (9 décembre 1905, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1906), se développe alors la vente d'objets précieux qui sont remplacés par des copies. Mais les vols se multiplient, les cibles sont repérées et les malfaiteurs se font enfermer, le soir, dans les églises et/ou forcent les portes. C'était la méthode employée par les frères Thomas.

Ces agissements sacrilèges sont très mal ressentis par les fidèles et même par toute la population.

Lors de la préparation du procès, une reconstitution est effectuée dans l'église d'Ambazac, la foule des curieux s'agglutine au dehors pour apercevoir la sortie de ces voleurs sacrilèges (plusieurs cartes postales en témoignent).



Reconstitution du vol de la Châsse La foule attendant devant l'Eglise d'Ambazac, la sortie de Thomas. Prosper Batier, Phot-Edit, Limoges (Mention sur la carte postale)



Reconstitution du vol de la Châsse Sortie de Thomas de l'Eglise d'Ambazac. Prosper Batier, Phot-Edit, Limoges (Mention sur la carte postale)

Le procès va se dérouler au Tribunal de Limoges du 28 février au 3 mars 1908. Le verdict est de six ans de travaux forcés pour Jean Thomas, considéré comme l'organisateur et deux années de prison pour ses trois comparses, son frère François, Antoine Faure et l'antiquaire de Clermont-Ferrand, Michel Dufay.

L'enquête a permis de mettre au jour le détail du processus de pillage de la part de cette bande. Il va se développer de 1905 à 1907.

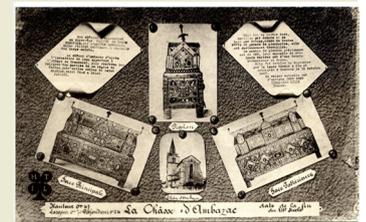
Et peu après la condamnation des malfaiteurs, une opérette inspirée de leurs exploits, est donnée au Casino de Limoges, une centaine de fois, son titre "As-tu vu la châsse?". Ce spectacle n'a pas traversé les années, malgré la participation du chanteur Paulus !



As-tu vu la Châsse ? Revue locale jouée au Casino, Apothéose Prosper Batier - Photographe - Limoges (Mention au bas de la la photo)

Le refrain d'une des chansons : Ah, mon ami Thomas, /Le tonneau ça ne va guère, /Ah, mon ami Thomas, /Le tonneau ça ne va donc pas. Voir Annexe, page suivante.

Autres variétés de cartes postales datées de 1907 :



Le caricaturiste du "Petit Journal" a également participé à la mise en valeur de l'évènement, avec un humour "décapant":



LA SEMAINE ILLUSTRÉE

par Henriot

► A la prison de Limoges : Le dénommé Thomas, réfléchissant à la triste vérité du proverbe : "Qui va à la châsse perd sa place."

Cartes postales - Collection D. Valleton

Photo de la représentation de l'opérette extraite du livre " La Belle Époque des pilleurs d'églises" Les Ardents Éditeurs - Limoges



Biographie de l'auteur : Dominique Valleton est un scientifique mais sa famille originaire de La Borderie a développé son amour du Limousin et de Saint-Sylvestre en particulier. Il est le secrétaire de la SASSAG



Voici, grâce à Bernard Jusserand et Didier Ouvrard, un document affichant une des chansons du spectacle d'opérette, présenté en page précédente.

L'image ci-dessous est extraite de l'album 33 tours "Rue de la Mauvendièrre" produit par le conservatoire de musique traditionnelle de Limoges

### L'Affaire Thomas

Texte noté sur le carnet de chansons (1907-08) ayant appartenu à Louis Barelaud  
(± Le Palais-sur-Vienne) – Mélodie de Léon Peyrat (Saint-Salvador)

(Enregistré par Rue de la Mauvendièrre en 1986)

1. Chacun sait très bien qu'en France  
Tout finit par la chanson ;  
Excusez si je recommence  
Par l'histoire de Clermont.  
C'est Antoine Thomas qu'il se nomme,  
Cet astucieux tonnelier,  
Mais le malin avait en somme  
Plus d'une corde à son métier.

4 F

1 cas

4 G

4. Puis délaissant les chapelles,  
Les cures et les curés,  
Il dépouille, chose nouvelle,  
Le beau musée de Guéret.  
Toutes les valeurs antiques  
Par lui furent confisquées,  
Puis le voleur fit la nique  
Et ne fut pas retrouvé.

45 G

**REFRAIN**

1 cas

Ah, mon ami Thomas,  
Le tonneau ça ne va guère,  
Ah, mon ami Thomas,  
Le tonneau ça n'a donc pas.

2. Il se dit : ce n'est pas facile  
D's'enrichir dans les tonneaux,  
Avec une automobile  
Je veux plumer les gogos.  
Tous les trésors des églises  
Qui moisissaient dans les coins,  
Je veux, causant des surprises,  
Leur procurer d'autres soins.

4 G

1 cas

3. Une colombe eucharistique  
Un beau jour lui fit de l'œil ;  
Il se dit en homme pratique,  
Le curé en f'ra son deuil.  
Alors il n'eut pas de peine  
Et s'empara subito.  
De la colombe de Laguenne,  
Avec sa superbe auto.

5. En disant, puisque tout change,  
Je veux aussi essayer,  
De fabriquer des petits anges,  
C'est un superbe métier.  
Il pratiqua sur les belles  
Quantité d'avortements ;  
Riches dames ou demoiselles  
Eurent par lui du soulagement.

4 F

1 cas

doux ment

6. Cambrioleur plein d'audace,  
Bien plus tard il mit à sac  
Et d'un trait enleva la châsse  
De l'église d'Ambazac.  
C'est ce coup qui le fit prendre  
Car il l'offrit aux Anglais  
Qui ne voulurent rien entendre,  
Et c'est ce qui le fit coffrer.

4 F

1 cas

scand

7. Sous les verrous à Limoges,  
Il gémit ou ne gémit pas,  
Et gratuitement on loge  
Notre tonnelier Thomas.  
Combien en sa compagnie  
Devraient être enfermés  
Qui seront, toute leur vie,  
De tous côtés estimés !

4 F

1 cas



Antony Thomas (Limoges Illustré, 15 mars 1908, p. 2715).

#### 7. L'affaire Thomas ou le cambrioleur d'églises

De 1905 à 1907, des vols audacieux commis dans les églises limousines et au Musée de Guéret défraient la chronique. La tentation est grande, en cette période de fort anticléricalisme, d'échafauder des hypothèses hardies quant à l'identité des voleurs. Lorsque ces derniers sont arrêtés et jugés, le public est fort déçu : il ne s'agit que de cambrioleurs vulgaires et on les condamne lourdement. Leurs clients, qui ont peut-être été aussi leurs commanditaires, ne sont pas inquiétés.

A la demande de M<sup>me</sup> Alice Pavillon, au Palais-sur-Vienne, M<sup>me</sup> Bonnat nous a prêté le carnet de chansons qu'avait notées, pendant son service militaire en 1907 et 1908, Louis Barelaud, le premier mari de sa mère. Le titre de « L'Affaire Thomas » y est suivi de l'indication « Air mon ami Thomas ». Nous n'avons pas retrouvé ce timbre et c'est Léon Peyrat, remarquable violoniste et chanteur de Saint-Salvador, en Corrèze, né en 1903, qui a créé pour nous la mélodie que nous chantons.

*Chacun sait très bien qu'en France  
Tout finit par la chanson ;  
Excusez, si je recommence  
Par l'histoire de Clermont.  
C'est Antoine Thomas qu'il se nomme,  
Cet astucieux tonnelier,  
Mais le malin avait en somme  
Plus d'une corde à son métier.*

#### REFRAIN

Ah, mon ami Thomas,  
Le tonneau ça ne va guère,  
Ah, mon ami Thomas,  
Le tonneau ça ne va donc pas.

*Il se dit : ce n'est pas facile  
De s'enrichir dans les tonneaux,  
Avec une automobile  
Je veux plumer les gogos.  
Tous les trésors des églises  
Qui moisissaient dans les coins,  
Je veux, causant des surprises,  
Leur procurer d'autres soins.*

*Puis, délaissant les chapelles,  
Les cures et les curés,  
Il dépouille, chose nouvelle,  
Le beau musée de Guéret.  
Toutes les valeurs antiques  
Par lui furent confisquées,  
Puis le voleur fit la nique  
Et ne fut pas retrouvé.*

*En disant, puisque tout change,  
Je veux aussi essayer  
De fabriquer des petits anges,  
C'est un superbe métier.  
Il pratiqua sur les belles  
Quantité d'avortements ;  
Riches dames ou demoiselles  
Eurent par lui du soulagement.*

*Cambrioleur plein d'audace,  
Bien plus tard il mit à sac  
Et d'un trait enleva la châsse  
De l'église d'Ambazac.  
C'est ce coup qui le fit prendre  
Car il l'offrit aux Anglais  
Qui ne voulurent rien entendre,  
Et c'est ce qui le fit coffrer.*

*Sous les verrous à Limoges,  
Il gémit ou ne gémit pas,  
Et gratuitement on loge  
Notre tonnelier Thomas.  
Combien en sa compagnie  
Devraient être enfermés  
Qui seront, toute leur vie,  
De tous côtés estimés !*

Pochette et contenu du disque 33 tours  
enregistré en 1986.



#### Rue De La Mauvendièrre – Rue De La Mauvendièrre

Label: Not On Label – 1360  
Format: Vinyl, LP, Album  
Country: France  
Released: 1986  
Genre: Folk, World, & Country  
Style: Folk

#### Tracklist

A1	L'Arabie	3:01
A2	Encore Encore	2:51
A3	La Prison De Limoges	2:56
A4	Valse De La Patinoire	3:32
A5	La Marche Des Fusillés	3:10
A6	La Fin Du Lock-Out	3:11
A7	Polka	2:09
B1	Les Tramways	3:39
B2	Frou Frou	3:30
B3	La Vienne	2:55
B4	Le Pas Des Patineurs	3:02
B5	Les Usines De Limoges	2:41
B6	La Mousmé	2:10
B7	L'Affaire Thomas Ou Le Cambrioleur D'Églises	3:36